

Simplifiez-vous le tri

(GUIDE DU TRI)



Vos équipements



Bouteilles et flacons en plastique



Boîtes métalliques, cartons



Journaux, magazines



Bouteilles, bocaux, pots en verre



Les autres déchets



ECO
EMBALLAGES

l'Europe
s'engage
en Guadeloupe

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



COMMUNE
DE MORNE-À-L'EAU



Vos équipements À chaque couleur ses emballages

**Emballages
en plastique,
en métal,
en carton.
Journaux
et magazines**

● Les conteneurs bleus sont destinés à recueillir les emballages en plastique, métal ou carton ainsi que les journaux et magazines.

▲ Des points d'apport volontaire sont mis à votre disposition dans votre quartier.





Vos équipements



Verre

- Les conteneurs verts sont destinés à recueillir les emballages en verre.
- ▲ Des points d'apport volontaire sont mis à votre disposition dans votre quartier.

Ordures ménagères

- Vos ordures ménagères et emballages souillés doivent être jetés dans votre poubelle habituelle.
- ▲ Un doute ? Jetez l'emballage avec les ordures ménagères.

Plastique : seuls les bouteilles et les flacons se recyclent

Bouteilles d'eau,
de jus de fruit,
de soda,
de lait,
de soupe



Non recyclé > À jeter dans votre poubelle habituelle



Sacs en plastique



Suremballages,
sacs et films en plastique



Barquettes en polystyrène



gobelets



Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères

Le saviez-vous ? 26 000 bouteilles en plastique triées = 1 950 pulls en fourrure polaire en recyclé = 8 m



Flacons de produits ménagers

Bouteilles et flacons en plastique

Flacons de produits d'hygiène

Les boîtes métalliques, les cartons, bien vidés de leur contenu, se recyclent

Boîtes et
suremballages
en carton



Non recyclé > À jeter dans votre poubelle habituelle



Emballages sales non vidés



Briques alimentaires

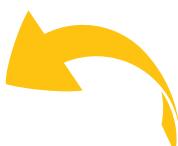


Couches



Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères

Le saviez-vous ? 66 667 canettes en aluminium triées = 265 cadres de vélos = 9 m³ d'eau économisés -



Bidons de sirop,
aérosols,
boîtes de boisson
et de conserve,
barquettes en aluminium



Boîtes métalliques,
cartons

Les journaux, magazines se recyclent



Journaux



Non recyclé > À jeter dans votre poubelle habituelle



Film en plastique de
suremballage de journal



Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères

Le saviez-vous ? 13 889 boîtes de céréales triées = 2 368 emballages en carton pour 6 bouteilles en re



Magazines
et catalogues

Prospectus

↓
Journaux,
magazines

Les emballages en verre, bien vidés, se recyclent



Non recyclé > À jeter dans votre poubelle habituelle



Ampoules électriques



Vaisselle, faïence, porcelaine



Casseroles vitrocéram



Pots de fleurs



Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères

Le saviez-vous ? 3 000 bouteilles en verre triées = 3 000 nouvelles bouteilles en verre = 0,5 m³ d'eau



Bouteilles et flacons



Pots et bocaux



↓
Bouteilles, bocaux,
pots en verre

Pour vos autres déchets

[Les déchets toxiques

(produits phytosanitaires,
produits chimiques, peintures
et huiles usagées...)



Ils sont à déposer

- à la déchetterie de la Gabarre
Carrefour Grand Camp 97139 Abymes
Tél. : 05 90 83 39 01
du lundi au samedi de 7h à 17h.

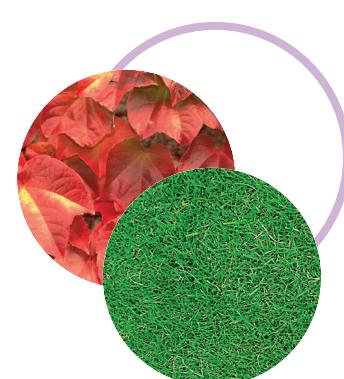


[Les déchets verts

(végétaux, gazon, feuilles,
branches d'arbre...)



Ils sont à déposer à la déchetterie de la Gabarre



[Les piles



Elles sont récupérées

- chez certains commerçants
- à la déchetterie de la Gabarre



[Les encombrants
(matelas, électroménager,
téléviseur...)



 Pour les faire enlever,
prenez rendez-vous
avec le service d'enlèvement
des encombrants au :

05 90 24 06 90

[Les médicaments
(emballages,
médicaments périmés)



 Ne les jetez surtout pas !
Adressez-vous à votre pharmacien
ou à votre médecin, qui en assureront
la collecte.

Le saviez-vous ?



■ Pourquoi ne recycle-t-on pas les sacs et les suremballages en plastique ?

Les sacs et les suremballages sont fabriqués avec des plastiques trop fins, qu'il vaut mieux incinérer pour en récupérer l'énergie.

■ Que faire des cartons volumineux ?

Les cartons volumineux (type emballage de meuble) doivent être amenés à la déchetterie ou collectés avec les encombrants.

Ils ne doivent pas être placés dans les bacs de tri.

■ Faut-il laver les emballages à recycler ?

Non. Il suffit de bien les vider ou les racler pour qu'ils ne salissent pas les autres emballages. Il est inutile de les laver car l'eau consommée doit être ensuite... traitée.





■ Que signifie le point vert Eco-Emballages ?

Ce sigle indique que l'industriel qui a fabriqué le produit participe financièrement à la valorisation et donc au recyclage des emballages ménagers.
Il ne signifie pas que l'emballage qui le porte est recyclable.

■ Est-ce utile d'écraser les bouteilles avant de les jeter ?

Oui : vous réduirez ainsi leur volume et faciliterez leur collecte et leur recyclage. Mais, attention : écrasez-les à plat (sur une table, par exemple) et rebouchez-les pour qu'elles ne se regonflent pas.



Écrasez votre bouteille (débouchée) à plat.



Rebouchez-la. Vous pouvez la déposer dans un conteneur bleu.



Un doute ? Une question ?

Pour répondre à toutes vos questions,
n'hésitez pas ! Contactez-nous au :

05 90 68 49 73



Le Tri, mode d'emploi

- Bouteilles et flacons en plastique
- Boîtes métalliques
- Briques
- Cartons
- Journaux magazines



- Bouteilles en verre
- Bocaux en verre



- Ordures ménagères



★ EURO RSCG C&O/Eco-Emballages – 2005 – Crédits photo : Bernard Martinez, Bertrand Huet

Un doute ? Une question ?

Pour répondre à toutes vos questions, n'hésitez pas !
Contactez-nous au : **05 90 83 39 01**